

# FORMATION SSCT MOINS DE 300 SALARIES



RÉFÉRENCE: CSE002

## COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

### LE + GROUPE ACN

Attestations de formation livrets de cours dématérialisés.

### PRÉREQUIS

Parler et écrire le français

### PUBLIC

Membres du CSE des entreprises de 11 à 299 salariés (art L2315-40).

Salariés désignés compétents en protection et prévention des risques professionnels (art L4644-1).

Dirigeants.

Responsables sécurité.

Responsables RH.

### LIEU

En intra dans votre établissement

En inter dans nos centres de formation.

1 COLLABORATEUR

MINIMUM

12 COLLABORATEURS

MAXIMUM

DURÉE

21 heures -  
3 journées



### OBJECTIFS

- Connaître les missions du CSE en matière de SSCT.
- Savoir prévenir les risques dans l'entreprise.
- Savoir étudier les incidents et apporter les solutions correctives.



### PROGRAMME

#### JOUR 1

#### **Introduction :**

- Présentation de la formation.
- Autodiagnostic.
- Présentation des stagiaires.
- Les missions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

#### **Accident du travail et maladie professionnelle :**

- Définitions.
- Statistiques AT/MP 2017 pour la branche professionnelle, pour l'entreprise.
- Mécanisme d'apparition d'un dommage.
- Conséquences pour le salarié, pour l'entreprise.
- Responsabilités.

#### **Déceler et mesurer les risques professionnels :**

- Les risques de la branche professionnelle de l'entreprise.

#### JOUR 2

#### **Déceler et mesurer les risques professionnels :**

- Les risques psycho-sociaux (RPS).
- L'évaluation des risques professionnels.
- La pénibilité.

#### **Analyser les conditions de travail :**

- La visite des locaux.
- L'étude de poste.
- L'enquête.
- L'arbre des causes.

#### JOUR 3

#### **Prévenir les risques professionnels :**

- Définition de la prévention.
- Les enjeux.
- Les acteurs internes et externes.
- Le document unique (DUERP).
- Le droit d'alerte.



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Référentiel National Qualité

Audit par  
BUREAU VERITAS  
Certification



Qualiopi  
processus certifié

# FORMATION SSCT MOINS DE 300 SALARIES



RÉFÉRENCE: CSE002

## COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

### LE + GROUPE ACN

Attestations de formation livrets de cours dématérialisés.

### PRÉREQUIS

Parler et écrire le français

### PUBLIC

Membres du CSE des entreprises de 11 à 299 salariés (art L2315-40).

Salariés désignés compétents en protection et prévention des risques professionnels (art L4644-1).

Dirigeants.

Responsables sécurité.

Responsables RH.

### LIEU

En intra dans votre établissement

En inter dans nos centres de formation.



### PROGRAMME

#### Améliorer les conditions de travail :

- L'engagement de l'employeur.
- Le rôle du manager de proximité.
- Le dialogue social.
- Le travail prescrit, le travail réel.
- La qualité de vie au travail - QVT.



### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Évaluation continue et théorique avec délivrance d'une attestation de formation à la fin de la session.

Exposés théoriques, mises en situations pratiques, études de cas et partage d'expériences.

#### Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.

1 COLLABORATEUR

MINIMUM

12 COLLABORATEURS

MAXIMUM

DURÉE

21 heures -

3 journées



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Référentiel National Qualité

Audit par  
BUREAU VERITAS  
Certification



Qualiopi  
processus certifié